



Tsimkoura, le 21 janvier 2018

La Principale
Aux
Elèves et parents d'élèves

Durant l'année 2018/2019, **l'usage de téléphones portables** et autres terminaux de communication (tablettes, montres connectées...) **est interdit dans tous les établissements scolaires de France, y compris dans les espaces de circulation et de récréation.**

En ce qui concerne le collège Marcel Henry et le collège de Boueni sur site Tsimkoura, cette interdiction sera effective **à partir du**

lundi 11 mars 2019 (rentrée des vacances d'hiver)

Ainsi, tout élève qui se servira d'un téléphone portable à compter de cette date dans l'enceinte de l'établissement, y compris en dehors des salles de classe s'exposera à une sanction.

D'ici au 11 mars, j'incite tous les élèves à cesser progressivement d'utiliser leurs appareils, afin de s'habituer progressivement au respect de l'interdiction citée.

Les élèves pourront détenir un téléphone éteint dans leur sac mais ne pourront en faire usage qu'à l'extérieur de l'établissement.

En cas d'urgence, les parents pourront communiquer avec leurs enfants via le standard du collège ou le téléphone de la vie scolaire.

Madame VER EECKE

Signature responsable légal :